

SUJETS TRAITÉS
▪ Paielement provisoire 2019 – Agri-stabilité
▪ État de situation sur le traitement des dossiers AGRI
▪ Collecte unifiée de données financières 2017
▪ La boîte à infos!

PAIEMENT PROVISOIRE 2019 – AGRI-STABILITÉ

Il est possible, pour une entreprise participante, de demander un paiement provisoire pour l'année de participation 2019, afin de lui permettre de recevoir plus rapidement une partie des paiements du programme, et ce, sans avoir à attendre la fin de l'année financière. Toutefois, pour se prévaloir des paiements provisoires, le participant doit répondre à certaines conditions établies au programme. Référez-vous au site Internet de La Financière agricole, sous l'onglet Naviguer, section Agri-stabilité, et cliquez sur Paiement ; vous y trouverez un lien cliquable sur les mots [Paielement provisoire](#).

ÉTAT DE SITUATION SUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS AGRI

Vous pouvez consulter les statistiques portant sur l'avancement du traitement des dossiers AGRI sous l'onglet Naviguer, de la section Références vous y trouverez un lien cliquable sur le mot [Statistiques](#) du site Internet de La Financière agricole.

COLLECTE UNIFIÉE DE DONNÉES FINANCIÈRES 2017

Lettres de rappel

Durant la semaine du 10 septembre, nous avons expédié environ 8 992 lettres de rappel aux clients qui n'ont pas transmis leur déclaration. Ces entreprises sont celles qui ont un exercice financier se terminant en décembre 2017. Nous avons joint à cette lettre un encart avisant les clients que la date limite de transmission des données a été exceptionnellement prolongée au 31 octobre 2018.

De plus, la section des dates limites de la [Collecte des données financières](#) a été mise à jour.

Dates limites de transmission pour les données financières 2017

À noter que toutes les déclarations saisies après le 31 octobre 2018 verront leur date d'exigibilité modifiée au 30 septembre 2018. Donc pour ces clients, les pénalités usuelles des programmes AGRI s'appliqueront à partir du 1^{er} octobre 2018.

Les objectifs de la collecte de données financières

La Financière agricole a pris un virage électronique pour la collecte des données financières pour sa clientèle participant aux programmes AGRI et de financement dont leurs données financières sont requises. L'un des objectifs visés est d'éviter à la clientèle de transmettre les mêmes informations financières à deux interlocuteurs et à deux moments différents. La saisie et la transmission électronique des données financières incluant les états financiers permettent pour la clientèle:

- une prestation de services plus moderne, plus rapide et plus sécuritaire ;
- d'obtenir des interventions des programmes plus rapidement ;
- un accès facilité à certaines subventions admissibles et à la préautorisation de crédit ;
- des interventions harmonisées ;
- une réduction des correspondances.

De votre côté, vous bénéficiez d'un outil de saisie plus convivial, plus flexible, vous avisant des éléments à corriger avant de transmettre, une meilleure répartition annuelle

de la charge de travail pour la saisie des déclarations. De plus, les travaux à réaliser pour les déclarations sont tous identiques, par le fait même réduisant les suivis particuliers à réaliser avec La Financière agricole.

Support de la collecte des données

Veillez prendre note que nous recevons actuellement un volume d'appels et de courriels très élevés. Soyez rassurés, vous serez rappelés le plus rapidement possible. Nous sommes très conscients que vous désirez obtenir la réponse rapidement. Cependant, nous vous demandons votre collaboration de ne pas surcharger la ligne lorsque vous avez déjà laissé un message sur notre boîte vocale ou que vous nous avez transmis un courriel. Merci de votre collaboration.

Demandes de modifications

Toutes demandes de modifications doivent être transmises par courriel. Ainsi, nous sommes en mesure de conserver une trace de la demande. Nous communiquerons avec vous lorsqu'elle sera traitée.

Transmission des états financiers

Pour votre clientèle bénéficiant de l'un de nos programmes de **financement** et devant nous fournir annuellement leurs données financières ainsi que leurs états financiers, ceux-ci devront désormais être **saisis et transmis** électroniquement par l'application Web sécurisée de la collecte des données financières.

Nombre de déclarations 2017 reçues

En date du 5 octobre 2018, il y a 14 741 déclarations de reçues sur un potentiel de 20 798 déclarations. Ce qui représente 71 % de la clientèle devant transmettre leurs données financières pour l'année collectée 2017.

Étant donné que la liste de suivis des préparateurs que vous accédez est alimentée par l'ancien système, nous procéderons à l'émission d'une liste des déclarations qui sont en cours de saisie et non confirmée. Nous communiquerons par courriel à l'usager qui a débuté la saisie pour l'aviser que des déclarations sont toujours en cours de saisie.

Guide de déclaration de données financières

Le Guide de déclaration 2018 est toujours sur la table de travail afin de respecter certaines exigences gouvernementales d'accessibilité. Cependant, si vous désirez transmettre une déclaration 2018, vous pouvez

vous référer au Guide de déclaration 2017, très peu de changements sont apportés.

Saisie de la section « Unités productives »

Superficie en serre

Lorsque vous déclarez des unités productives de productions en serre, assurez-vous de déclarer la moyenne pondérée des superficies en culture et la superficie totale de la serre. La superficie totale peut être exprimée en fonction d'une production particulière, lorsqu'il y a plusieurs choix inscrits, assurez-vous de compléter les superficies totales de toutes les productions effectuées par l'entreprise.

Quota laitier

En qui concerne les fermes laitières, au moment de déclarer les unités productives de quota laitier, assurez-vous d'inscrire à la fois la valeur moyenne du quota possédé, relève, loué durant l'année en plus des valeurs de quota possédé en fin d'exercice et de quota prêté en fin d'exercice.

La valeur pondérée implique que vous devez déclarer une moyenne annuelle de quota exploité par l'entreprise. Cette moyenne est calculée en fonction des volumes de quotas exploités mois par mois.

Pour toutes les entreprises laitières, vous devez donc compléter au moins deux des trois lignes d'unités productives présentées.

Saisie de la section « Inventaire »

Inventaires d'intrants

Si les variations d'inventaire des intrants sont présentées à même leurs postes de dépenses à l'état des résultats, ne pas inscrire ces inventaires dans le panorama des inventaires. Vous devrez cependant reporter la valeur de vos stocks d'intrants au bilan à la ligne « Débiteurs et autres actifs à court terme » de la section 6.

Si les variations d'inventaire des intrants sont présentées sur une ligne distincte dans les dépenses à l'état des résultats, veuillez les inscrire au panorama des inventaires.

Vous pouvez consulter le Bulletin 2018-02 diffusé le 3 mai 2018, un exemple plus détaillé y est présenté.

Cette directive est temporaire. Notre équipe travaille à implanter une solution permanente permettant de concilier les variations d'inventaire aux dépenses et les stocks présentés au bilan. Nous vous aviserons dans un prochain bulletin des développements à cet effet.

↳ Saisie de la section « Revenus »

Aucune information ce mois-ci.

↳ Saisie de la section « Dépenses »

Aucune information ce mois-ci.

↳ Saisie de la section « Bilan et Flux de trésorerie »

Si votre dette à long terme contient des versements mensuels à effectuer au cours du prochain exercice, vous devez saisir le total de ces versements dans le bilan, sous l'intitulé « montant exigible à court terme de la dette à long terme ».

Cette information apparaît souvent distinctement dans le détail de la dette à long terme.

2 - DETTE À LONG TERME	2017	2016
Emprunt Caisse Desjardins, 2.89%, remboursable par versements mensuels de 1 554\$ (capital et intérêts), échéant en octobre 2018.	269 760 \$	265 352 \$
Portion court terme	(10 997)	(11 126)
	<hr/>	<hr/>
	258 763 \$	254 226 \$
	<hr/>	<hr/>
Les versements en capital requis au cours des cinq prochains exercices financiers sont les suivants:		
2018 - 10 997 \$; 2019 - 11 319 \$; 2020 - 11 650 \$; 2021 - 11 992 \$; 2022 - 12 343 \$		

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez calculer ce montant en multipliant le nombre de mensualités de la prochaine année par le montant de la mensualité.



TRUCS ET ASTUCES POUR L'OUTIL DE SAISIE DE LA COLLECTE DE DONNÉES



 Aucune information ce mois-ci

1 877 861-2272 (option 1) | www.fadq.qc.ca